

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE
DU PROGRAMME DE LICENCE EN COMMERCE
INTERNATIONAL DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE
DAKAR (IPD -THOMAS SANKARA)**

L'Equipe d'évaluation :

- Pr Malick SANE, Président
- Dr. Amadou Sidy Aly BA, Membre
- M. Oumar BA, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Malick SANÉ

Avril 2018

Tables des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'EPES et du Programme évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ - Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).....	7
5. Points forts du programme	14
6. Points faibles du programme.....	15
7. Appréciations générales de l'EPES.....	16
8. Recommandations à l'Etablissement.....	16
9. Recommandations à l'ANAQ.....	17
10. Proposition d'avis :.....	17

Introduction

L'ANAQ – SUP a confié à des experts externes une mission d'évaluation du programme de Licence en Commerce International (LCI) de l'Institut Polytechnique de Dakar, Thomas Sankara (IPD, TS), le jeudi, 21 décembre 2017.

L'équipe d'experts a été accueillie à 9h par M. Alioune KEBE, surveillant général de l'établissement qui, après les avoir conduits au bureau du Directeur Général, M. Al Ousseynou NIANG, les a installés dans la salle de conférence aménagée à cet effet. Le groupe d'évaluateurs a été par la suite rejoint par les membres du staff de l'IPD.

Il appartenait au Directeur Général de lancer les travaux par un mot de bienvenue de l'institut. Le Président, le Professeur Malick SANE a pris la parole pour présenter les membres de son équipe puis a rappelé les objectifs de la mission de l'évaluation de l'ANAQ-SUP, à savoir, s'assurer de la qualité du programme à évaluer suivant les standards contenus dans la grille d'exploitation de rapport d'auto – évaluation des experts externes.

Le présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation de l'EPES et du Programme évalué

1.1. Présentation de l'institution

L'Institut Polytechnique de Dakar (IPD) Thomas SANKARA est situé au Sud Foire n° 84 77 entre Numéro Uno et le Samu Municipal à côté de la Maternelle de Yavuz SELIM à Dakar. Créé en 1991, l'IPD est aujourd'hui une Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 1.000.000 CFA. L'institut a obtenu son agrément définitif par la lettre n°001431/MESR/DGES/DESP du 25 août 2016 du Directeur Général de l'Enseignement supérieur.

L'IPD a pour vocation le développement d'un enseignement de haut niveau de manière professionnelle. L'Institut est administré par un Directeur Général. La mission et les objectifs de l'IPD s'inscrivent dans la politique nationale du Sénégal en matière de formation professionnelle.

Les diplômes offerts par l'IPD sont basés sur le système Licence, Master, Doctorat (LMD) avec les formations ci-après :

- Banque-Finance-Assurance ;
- Finance-Comptabilité ;

- Transport-Logistique ;
- Marketing-Communication ;
- Commerce International ;
- Sciences et Techniques de l'Information ;
- Gestion des Ressources Humaines ;
- Administration et Gestion des Entreprises.

1.2. Présentation du programme de Licence en Commerce International

Les objectifs du programme de licence en Commerce International de l'IPD Thomas Sankara ne sont pas déclinés, ni dans le rapport d'auto-évaluation, ni lors de la mission de l'ANAQ-SUP. Les débouchés que permet l'obtention de la licence ont surtout été mis en exergue. L'équipe d'experts a attiré l'attention des responsables de l'IPD de ce manquement.

INTITULE	CONTENU
Nom de la formation	Licence en Commerce International
Domaine	Sciences de Gestion
Spécialité	Commerce International
Cycle	Licence (L1, L2, L3)
Nombre de crédits du programme	180 crédits
Volume horaire :	3600 heures
Détails des UE	Voir maquette

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto – évaluation a été réalisé suivant les recommandations de l'ANAQ – SUP :

- ❖ **Sur la forme**, le rapport a répondu à tous les champs d'évaluation mais aucune information n'est donnée sur les objectifs du programme, à savoir, l'objectif général et les objectifs spécifiques. Le rapport est bien présenté et en respecte les directives de l'ANAQ – SUP et est de lecture facile.
- ❖ **Sur le fond**, le rapport d'auto – évaluation permet de voir la démarche ayant abouti à sa validation définitive en mai 2017 et des réponses ont été données à tous les standards. Il n'existait toutefois pas, au moment du passage de la mission d'évaluation, de plan stratégique qui aurait permis d'avoir des informations sur la

situation actuelle et la projection sur les années à venir. Dans ses observations au pré-rapport, l'IPD a adjoint un document appelé plan stratégique qui n'en est pas un.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Après avoir précisé le but de la mission, Pr. SANE a terminé son intervention par le partage du planning de la visite proposé par l'ANAQ-SUP qui a été validé par l'ensemble des participants.

Le DG de l'IPD Thomas Sankara, M. NIANG a, ensuite, pris la parole pour remercier l'ANAQ – SUP à travers ses experts pour son accompagnement car se disant convaincu que cette mission ne fait que renforcer la qualité au sein de son établissement et a demandé à chaque membre de son staff de se présenter tour à tour.

Le Directeur Général a ainsi présenté rapidement l'institution en mettant l'accent sur l'historique, les missions, la vision et la gouvernance de l'IPD. Puis, le responsable du programme de Licence en Commerce International a pris la parole pour présenter la formation, ses débouchés et les taux de réussite. Après les différentes présentations, les échanges ont porté sur le rapport d'auto évaluation puis sur chaque standard du référentiel proposé par l'ANAQ-Sup. Ainsi les experts ont utilisé la grille d'analyse du rapport d'auto évaluation pour poser des questions et demander les éléments probants relatifs aux standards. L'IPD a mis à la disposition des experts les pièces justificatives.

L'équipe des experts a ensuite rencontré tour à tour les PER, PATS et étudiants pour échanger sur le déroulement des enseignements, l'organisation administrative et pédagogique du programme évalué.

En début d'après-midi, les experts ont procédé à la visite des locaux qui sont, au moment de la mission, en chantier pour des travaux d'extension. La visite des experts a pris fin avec le partage des résultats à chaud de l'évaluation faite par les experts qui ont mis en exergue les forces et les points à améliorer sur le programme et l'organisation pédagogique. La direction a pris note des remarques des experts et a apporté des réponses à certaines questions liées à l'évaluation.

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les dirigeants de l'IPD ont été très coopératifs. Leur réactivité par rapport aux requêtes des experts montre que la visite a été sérieusement préparée.

Le site qui abrite l'IPD Thomas Sankara est sur un terrain de 1500 mètres carré acquis grâce à un bail qui date de 2008. Le site comprend trois bâtiments : A, B et C et était en chantier pour des travaux d'extension, notamment, au 2^{ème} étage. Par ailleurs, à moyen terme, il est envisagé la construction d'un immeuble résidentiel pour l'hébergement des étudiants de l'institut.

- **RDC** : Accueil ; affichage ; 01 caisse ; 01 bureau directeur des études, 01 bureau de la scolarité et des examens ; 01 magasin ; 04 salles de cours de 60 places ; 01 salle informatique ; 01 espace prière ; 01 restaurant et des toilettes séparées.
- **1^{er} ETAGE** : 01 bureau direction générale ; 01 bureau direction pédagogique ; 01 bureau DAF ; 01 bureau formation permanente et de l'insertion ; 01 salle de séminaires ; 04 salles de cours de 70 places ; 02 toilettes.
- **2^{ème} ETAGE** : même configuration que le 1^{er} étage avec 03 bureaux ; un mini amphi ; 02 toilettes.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ - Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Le programme de Licence en Commerce International a démarré au cours de l'année académique 2005-2006. Les informations fournies montrent que le programme est régulièrement dispensé jusqu'à la date de l'évaluation externe (décembre 2017).

Standard 1.02 Le programme d'études et de formation visent des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Les objectifs du programme (objectif général et objectifs spécifiques) d'études et de formation de la Licence en Commerce International de l'Institut Polytechnique de Dakar (IPD), Thomas Sankara n'ont pas été précisés, ni dans le rapport d'évaluation interne, ni lors de la présentation du programme à l'occasion de l'évaluation externe. En conséquence, il n'est pas possible d'affirmer que ce programme est en cohérence avec les objectifs de l'IPD. A la place des objectifs, on a fait mention aux débouchés.

Standard 1.03 Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Malgré la volonté des dirigeants, nous n'avons pas reçu les éléments prouvant l'existence de relations solides et diversifiées avec le monde professionnel. L'unique convention signée avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) ne peut suffire pour justifier des relations avec le monde professionnel. L'IPD Thomas Sankara doit améliorer son dispositif d'insertion et s'approcher du monde professionnel pour mettre à leur disposition les produits dont les entreprises ont besoin.

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles, sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les personnes concernées par le programme (enseignants, étudiants et personnel administratif) ne sont pas toutes informées de leurs prérogatives et responsabilités. L'organisation de l'IPD est matérialisée par un organigramme qui nous a été envoyée par la direction de l'IPD après réception du rapport provisoire. L'IPD dispose d'instances de décision et de délibération pour le bon fonctionnement de l'établissement. Toutefois, le système de concertation impliquant toute la communauté pour un partage constant des décisions tant dans leur élaboration, que dans leur application et leur évaluation devrait être amélioré.

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Le PER ne semble pas avoir une place importante dans le processus décisionnel, comme en atteste les insuffisances notées dans la confection de la maquette. Il existe, certes, des syllabes non harmonisés mis à disposition par les enseignants, des fiches de progression pédagogiques incomplètes qui auraient dû renseigner sur la progression et le contenu des modules.

Il est, par conséquent, souhaitable de déconcentrer le processus de prise de décision envers certains acteurs, comme la direction pédagogique, par exemple.

L'équipe d'évaluateurs a pu noter, toutefois, l'existence de contrats de prestation qui sont datés avant le démarrage effectif des enseignements. L'équipe a aussi vérifié le paiement régulier des heures de vacances ainsi que le versement des cotisations aux institutions de sécurité sociale.

L'IPD ne dispose d'aucune orientation en matière de recherche, activité totalement absente dans le fonctionnement de l'Institut qui, d'ailleurs, ne dispose d'aucun enseignant permanent.

La présence des enseignants et des étudiants aux instances de décision n'est pas établie car ni les documents présentés, ni les échanges et discussions avec les enseignants ne permettent de constater que ces derniers sont représentés dans le Conseil de Direction. Les réunions d'évaluation de semestre, les réunions de fin d'année et les réunions préparatoires de la rentrée ne montrent pas un degré d'implication satisfaisant des PER.

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité.

L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

La responsable de la Cellule Assurance-Qualité de l'IPD était présente lors de l'évaluation externe, cependant les experts n'ont senti, ni constaté une dimension qualité impulsée par ladite cellule. Une place plus importante devrait donc être accordée à la Cellule qui ne dispose même pas de bureau au sein de l'Institut. Le programme ne semble pas bénéficier de l'évaluation continue de la qualité ainsi que de l'identification de certaines insuffisances. La référente qualité devrait jouer un grand rôle dans la mise en norme de l'IPD au standard de l'ANAQ-SUP par l'évaluation des enseignements, l'organisation d'amphis de rentrée, de séminaires et d'ateliers permettant une bonne transmission de l'information aux différents acteurs de l'IPD. Les documents fournis suite au pré-rapport (les annexes 16, 17,...) ne montrent pas que la Cellule Assurance-Qualité a effectivement été opérationnelle dans l'exercice de son véritable rôle.

CHAMP D'EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Le programme de Licence en Commerce International de l'IPD dispose bien d'une maquette mais celle-ci n'est pas conforme au système LMD. On y trouve la semestrialisation des enseignements, l'identification des modalités d'enseignement et le découpage de l'activité selon ces modalités. La distribution des crédits y est faite de façon conforme.

Cependant, les documents consultés sur place, les entretiens avec les étudiants et enseignants révèlent que le contenu de la maquette ne reflète pas la réalité des enseignements dispensés (Opérations du commerce international, par exemple). Il y a des modules fondamentaux que l'on ne retrouve pas dans la maquette tels que les Incoterms, le Règlement des opérations de commerce international, l'Assurance transport et les garanties. De plus, il existe une redondance dans la maquette du semestre 1 au semestre 6 (Opérations du commerce international du semestre 1 au semestre 4 ; idem pour Géographie économique et Opérations douanières).

Ainsi, rien dans la maquette n'indique la progression de l'étudiant d'un semestre à un autre. D'ailleurs, en consultant les relevés de notes de la L1 à la L3, on a l'impression de faire la même chose.

Plus grave, dans le souci de mutualiser certains enseignements, des modules tout à fait étrangers au programme sont dispensés à la place de cours plus pertinents et en adéquation avec la formation sensée être dispensée.

La maquette doit être refaite pour être en harmonie avec l'esprit du programme et la réalité des enseignements. Par ailleurs, les modules doivent être régulièrement mis à jour et les étudiants effectivement informés du contenu de leurs programmes respectifs à travers des moyens vérifiables, comme l'installation d'une plateforme.

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Le programme de Licence en Commerce International ne couvre pas tous les aspects de la discipline. Des modules assez éloignés de la discipline sont dispensés (Droit civil) en lieu et place d'autres plus pertinents (Environnement économique international, Politique commerciale, Financement du commerce international, Droit public du commerce international). Par ailleurs, des modules annoncés dans la maquette (Opérations du commerce international) ne sont pas effectivement enseignés.

On peut aussi regretter que le stage soit un peu négligé (les étudiants éprouvent des difficultés à en obtenir). Il convient également de souligner que les enseignements littéraires de culture générale sont très présents dans la maquette au détriment d'enseignements plus en conformité avec l'intitulé du programme.

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

La procédure à suivre pour l'obtention des diplômes, spécifiée dans le règlement des examens LMD existe. Selon la Direction des études, le règlement concernant les évaluations est connu des étudiants et des communications sont faites dans chaque classe pour informer les étudiants sur le règlement intérieur et la charte des examens.

Dans la même optique, la Direction des études a oralement présenté les mesures internes de protection des données lors de la visite des locaux par les experts. Les documents envoyés à l'équipe d'évaluateurs portant sur le système d'évaluation (annexe N° 20), le règlement intérieur (annexe N°21) et le règlement des examens (annexe N°22) prouvent qu'il existe des règlements publiés.

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les statistiques annuelles montrent qu'en moyenne les taux de réussite sont de l'ordre de plus 80%. Conformément à la réglementation du système LMD, l'Institut organise des sessions de rattrapage pour chaque semestre et des délibérations pour statuer sur d'éventuels cas de repêchage.

Suite aux entretiens avec la Direction pédagogique, l'équipe des experts a noté l'existence de dispositions ayant trait au passage conditionnel des étudiants, spécifié par le décret 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence.

En ce qui concerne les unijambistes, la Direction pédagogique a précisé que conformément à la réglementation, l'étudiant qui réunit 70% des crédits peut être admis en classe supérieur, sous réserve qu'il reprenne les unités d'enseignement non validées de l'année précédente. La décision portant création de la COSCA (annexe N°16) au sein de l'IPD démontre la prise en charge de ce volet.

CHAMP D'EVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Le corps enseignant n'est pas d'un très bon niveau. On n'y trouve pas de professeurs titulaires ou agrégés des universités, ni d'académiques disposant d'un doctorat. Pour l'essentiel les enseignants sont du niveau Bac + 4 et Masters. Par ailleurs, il n'existe pas de professionnels de qualité ayant le profil requis pour le programme de Licence en Commerce international. En outre, il n'y a pas de liens avec les universités publiques ni au plan national, ni au plan international, ce qui ne facilite pas l'amélioration de la qualité des enseignements.

Le Conseil scientifique, dans sa composition actuelle, ne comporte aucun professeur expérimenté ou d'enseignants permanents de niveau doctorat dans le domaine des Sciences économiques ou de Gestion. Cela constitue une grande faiblesse de l'IPD Thomas Sankara en matière d'élaboration des maquettes et de veille à l'amélioration du profil des enseignants. Ce Conseil scientifique mérite d'être dynamisé et étoffé dans son action et sa composition. Il convient aussi de souligner l'absence totale du volet recherche au sein de l'IPD, ce qui, pour un établissement d'enseignement supérieur, est anachronique.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

La répartition du temps de travail est spécifiée pour chaque enseignant dans le contrat de prestation de service qui le lie à l'IPD. Les enseignants rencontrés collaborent avec l'Institut, pour la plupart, depuis plusieurs années.

La répartition des charges effectuée chaque année, prend en compte les charges horaires respectives de chaque enseignant ainsi que le volet encadrement d'étudiants.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

On peut constater que la mobilité des enseignants de l'Institut n'existe pas. Il n'y a pas d'enseignants permanents, ni de chercheurs reconnus dans l'Institut.

CHAMP D'EVALUATION 5 : Etudiants

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les conditions d'admission sont publiées et connues par les acteurs.

Cependant, il n'y a pas de prérequis pour intégrer la filière ou les bacheliers de toutes les séries sont éligibles. C'est pourquoi, certains modules de base (microéconomie, macroéconomie, techniques quantitatives) ne pourront être développés de façon optimale dans ce programme.

La Direction des études devrait mettre en place un système de sélection au moment de l'accès à partir des profils des candidats au programme. On a noté la mise en place d'un nouveau système de gestion des inscriptions débouchant sur l'ouverture du dossier « étudiant » et son identification.

Standard 5.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

L'égalité des chances entre hommes et femmes est appliquée. L'Institut recrute les étudiants sans distinction de sexe, ni de nationalité. Les évaluations sont effectuées dans l'anonymat pour garantir cette impartialité.

Standard 5.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

La mobilité des étudiants n'a pas pu être observée. Les étudiants font, pour la plupart, leur cursus au sein de L'IPD Thomas Sankara. D'ailleurs, à l'état actuel de la maquette et compte tenu des relevés de notes, il apparaît difficile d'apprécier les processus d'apprentissage des étudiants, ce qui constitue un obstacle pour leur acceptation par d'autres établissements dans le cadre de la mobilité.

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

Le dispositif en place n'est pas favorable pour un encadrement efficace des étudiants. Les enseignants consultés n'effectuent que leurs activités d'enseignement. Nous n'avons pas pu prendre connaissance des mémoires de fin de cycle, étant donné que le programme soumis à notre appréciation est du niveau de la licence. Cependant, il serait pertinent de faire élaborer un projet aux étudiants de L3, notamment sous forme de rapport de stage. C'est pourquoi, une bonne prise en charge de ce volet mérite le recrutement de PER de bon niveau. La mise en place d'un système de suivi permettant la finalisation des travaux des étudiants dans des délais raisonnables n'est pas établie.

Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Des efforts sont faits avec le recrutement d'une Chargée de la Formation Permanente et de l'Insertion. Cependant, les experts ont noté que l'action de celle-ci est plutôt orientée vers la formation permanente que vers l'insertion. A ce propos, la requête de la mission d'évaluation concernant les statistiques d'insertion des étudiants est restée presque insatisfaite. L'IPD doit améliorer et opérationnaliser le dispositif d'accompagnement à l'insertion des diplômés. En réalité, il apparaît clairement que le dispositif en vue d'une bonne insertion reste encore

insuffisant. Comme élément de preuve, une seule convention avec une structure publique a été présentée aux évaluateurs externes.

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements

Standard 6.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Les dotations en équipements et en locaux (salle de cours dédié, bibliothèque numérique, outils pédagogiques...), sont jugées satisfaisantes pour atteindre les objectifs fixés pour ce programme. Cependant, on note l'absence d'une bibliothèque physique ou d'un centre de documentation.

Il existe un système d'évacuation au niveau des bâtiments juxtaposés abritant l'IPD ainsi que des extincteurs en cours de validité. Un investissement important est consenti dans les infrastructures avec la construction d'un troisième niveau qui devrait être opérationnel dans le premier trimestre de 2018, ce qui pourrait remédier à certains manquements notés plus haut, comme l'absence de bureau pour la Cellule interne d'Assurance-Qualité.

5. Points forts du programme

- Existence depuis une quinzaine d'années avec les agréments requis ;
- Bonne visibilité ;
- Forte présence d'enseignants professionnels ;
- Disponibilité de locaux fonctionnels ;
- Diversité des filières de formation ;
- Relations humaines de qualité au sein de l'Institut ;
- Administration expérimentée et de qualité ;
- Paiement des salaires et des honoraires à temps ;
- Localisation dans un environnement propice ;
- Accessibilité de l'IPD au réseau de transport ;
- Existence d'une structure d'accueil et d'orientation ;
- Présence de supports physiques et numériques d'affichage ;
- Présence d'agents de sécurité ;
- Présence de signalétiques en matière de prévention ainsi que d'extincteurs fonctionnels ;

- Existence de bureaux individuels ;
- Existence d'une salle de délibération ;
- Existence d'un système d'information et de gestion des notes ;
- Existence d'une salle informatique équipée ;
- Accès à l'internet ;
- Existence d'une bibliothèque numérique ;
- Versement régulier au niveau des institutions de sécurité sociale ;
- Politique de prise en charge des cas sociaux ;
- Présence de toilettes entretenues et séparées garçons/filles ;
- Existence d'équipes chargées quotidiennement de la propreté des lieux ;
- Existence d'une cellule de partenariat et d'insertion ;
- Existence d'une couverture santé et sociale.

6. Points faibles du programme

- Absence de professeurs de rang A en Sciences Economiques ou de Gestion dans le Conseil scientifique ;
- Absence de professionnels du commerce international dans le Conseil scientifique ;
- Absence d'enseignants permanents avec CDI ;
- Absence de spécialistes en gestion dans le Conseil scientifique ;
- Absence d'effort de développement de la recherche ;
- Absence de définition de l'objectif général et des objectifs spécifiques du programme ;
- Maquette redondant dans son contenu et son exécution ;
- Modules signalés dans la maquette et son exécutés ;
- Syllabi sommaires et non harmonisés ;
- Cahiers de texte partiellement remplis sur l'évolution des enseignements ;
- Non évaluation systématique des enseignements ;
- Absence d'une bibliothèque physique ;
- Absence de modules de base comme la Micro et la Macro-économie, l'Environnement économique international, les Techniques quantitatives appliquées à la gestion, système d'information ;
- Absence d'approche participative dans l'élaboration des maquettes ;
- Taux horaires faibles et non harmonisés ;

- Absence de Plan stratégique fiable ;
- Absence de partenariat avec des universités publiques sénégalaises ;
- Absence de partenariat avec des universités étrangères ;

7. Appréciations générales de l'EPES

L'IPD Thomas Sankara dispose :

- ❖ D'un pôle académique, avec à sa tête le Conseil scientifique n'est pas opérationnel et manque dans sa composition de certains profils en Economie et Gestion ;
- ❖ D'un pôle administratif matérialisé par un organigramme précisant les rattachements hiérarchiques.

L'établissement possède des locaux suffisants mais reste dépourvu d'un corps enseignant de bon niveau (de rang A et de niveau doctorat pour les académiques). Par ailleurs, à côté de l'absence de certains profils dans le corps enseignant, on note également l'absence de professionnels qui exercent un métier conforme au contenu de ce diplôme de Licence en Commerce International pour donner plus de sens à la fameuse question de l'adéquation formation /emploi.

La maquette devrait être nettement améliorée en rendant plus conforme les enseignements dispensés aux objectifs visés par ce programme.

Il existe des conventions avec certaines communes, Parcelles Assainies, Dieuppeul-Derklé, entre autres, qui sponsorisent des étudiants que l'IPD prend en charge mais aucun contrat dans ce sens ne nous est présenté.

Le programme de Licence en Commerce International (LCI) est pertinent mais sa mise en œuvre gagnerait à rendre effectif l'intégration de certains modules pertinents de base.

8. Recommandations à l'Etablissement

Nous recommandons à l'établissement surtout :

- D' étoffer et de dynamiser son Conseil scientifique ;
- De reprendre la maquette du programme pour la rendre plus fiable ;
- De donner plus de poids à la CIAQ, avec, entre autres l'octroi d'un bureau ;

- D'éviter une excessive mutualisation des enseignements préjudiciables à la pertinence des modules de base ;
- D'améliorer les relations avec le monde travail ;
- De mettre en place un incubateur pour développer l'auto-emploi ;
- De nommer des responsables dédiés aux licences ou la nomination de responsables de filières ;
- De signer des conventions avec, d'un côté suffisamment d'établissements d'enseignement supérieur pour le développement scientifique et, d'un autre côté, avec des entreprises pour faciliter l'obtention de stages aux étudiants ;
- D'améliorer le contenu du programme avec l'introduction de certains modules pertinents pour une meilleure adéquation Formation/Emploi.

9. Recommandations à l'ANAQ

Faciliter le partage d'expérience entre les établissements.

10. Proposition d'avis :

Accréditation refusée